Pierre-Paul Léonelli (LR) revisite la fonction publique

Ou'on se rassure. Chez Les Républicains, les questions d'identité, d'immigration et de sécurité n'occultent pas tout. Voici quelques mois, Nicolas Sarkozy a confié à Pierre-Paul Léonelli, secrétaire national du parti, une mission de réflexion sur la fonction publique. Le conseiller régional et adjoint au maire nicois vient de rendre ses conclusions, lesquelles ne sont pas toujours dans le droit fil des discours des candidats à la primaire de la droite...

Car la fonction publique. soit cinq millions de personnes aujourd'hui en France, Pierre-Paul Léonelli, luimême cadre de la fonction publique territoriale, y croit viscéralement. Il ne veut surtout pas la voir se déliter. «Sans service public, résume-t-il, il n'y a pas de République. Il est l'un des fondements du modèle français. » Prônant une adaptation plus pragmatique qu'idéologique, il balaie d'entrée les options telles que le nonremplacement d'un fonctionnaire sur deux partant



Pierre-Paul Léonelli a été chargé par Nicolas Sarkozy de réfléchir sur la fonction publique. (Photo N.-M.)

en retraite – «dont on connaît les effets dévastateurs dans la police et l'enseignement» – ou la suppression pure et simple de la fonction publique territoriale. Pour autant, Pierre-Paul Léonelli ne préconise pas un statu quo. Il suggère d'abord, pour réduire les coûts, un ajustement plus précis aux besoins réels des collectivités locales, par l'instauration de seuils de population et de services indispensables, ainsi que d'une aide financière de l'état vouée à encourager les comportements vertueux.

Il propose ensuite un décloisonnement des statuts pour des carrières qui puissent être davantage plurielles. À travers, notamment, la création d'un CDI fonction publique pour les agents de la catégorie C (soit de niveau inférieur au bac), «qui leur offre une garantie d'emploi mais sans le statut de fonctionnaire, pour plus de souplesse dans les missions».

Alignement

Pierre-Paul Léonelli, enfin, ne pratique pas la politique de l'autruche. «Les agents du secteur public territorial travaillent en moyenne 200 heures de moins que leurs homologues du privé», reconnaît-il volontiers.

Il conseille, en conséquence. l'alignement du temps de travail du public et du privé. Idem pour les jours de carence et les retraites, avec la fin des régimes spéciaux mais en incluant les primes principales dans le calcul des retraites des agents publics. «Actuellement, il n'y a pas une collectivité où on travaille le même nombre d'heures. Il faut uniformiser et passer à 37 ou 39 h par semaine, payées 37 ou 39 h bien sûr. » Reste désormais à savoir l'usage qui sera fait de ces préconisations par le futur vainqueur de la primaire.

TH. P.